

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)

CAP Cadres A, B, et C du 9 novembre : Mutations des agents au SIP de Dieppe... Et projet d'installation des locaux.

Les CAP des Cadres A, B et C ont été convoquées sur un point identique d'ordre du jour :

Mutations des personnels (1 A, 3 B et 2 C) de la Trésorerie de Dieppe Centre et Est sur le SIP de Dieppe créé au 1^{er} décembre 2010.

Les représentants FO ont souhaité ajouter un point (essentiel) sur l'installation des personnels : une partie des travaux commence le 22 novembre et l'arrivée des agents est prévue le 1^{er} décembre... La Direction accepte de discuter de ce point, bien que relevant du CHS !

Les mutations

Le SIP sera constitué de :

2 emplois Cadres A (chef de Centre du CDI et un adjoint de la Trésorerie)

9 emplois cadres B : 3 de la Trésorerie D.C.E. et 6 du CDI de Dieppe).

16 emplois de Cadres C : 2 agents de D.C.E. et 14 agents du CDI.

Les 3 CAP ont donc débattu sur les mutations des agents de la Trésorerie.

Les élus FO (de même manière au cours des 3 CAP) sont intervenus sur la situation difficile des effectifs, liée à une absence (longue maladie) , une demande de ne pas intégrer le SIP et l'arrivée d'un inspecteur stagiaire externe. Comment la Direction envisage t'elle de compenser cette situation ?

Réponse : La collègue qui souhaite ne pas intégrer le SIP a l'engagement de la Direction d'être affectée sur le poste de Dieppe Municipale au 1^{er} mouvement de 2011. L'agent absent sera remplacé par l'ERD ..au moins au mois de décembre, et après ? ? ?

La situation de l'ERD devient complexe, surtout sur le secteur dieppois... Il faudra aviser au coup par coup. Un collègue de l'ERD, secteur arrondissement Rouen, sera certainement sollicité pour remplir ses missions à Dieppe et alentours.

Après des débats intenses sur la situation générale des effectifs dans les postes, où nos élus ont tenu à saluer la qualité du travail de l'ensemble des agents du département dans un contexte chaque jour plus difficile – propos que la Direction locale a reconnu justifiés -, le mouvement a été proposé au vote.

Sur les 3 CAP, les élus FO ont voté contre et ont justifié leur vote par la motion suivante :

FO DGFIP76 dénonce l'absence d'effectif suffisant correspondant à la charge de travail du SIP afin d'exercer un service de qualité auprès des usagers.

FO DGFIP 76 dénonce également les conditions de travail et d'installation des personnels tant du côté du secteur recouvrement que du secteur d'assiette.

En conséquence, FO DGFIP 76 exige l'arrêt de toute nouvelle création de SIP conformément à la position adoptée à la quasi unanimité lors de son Congrès national d'octobre 2010.

Les élus FO DGFIP 76 se prononcent contre le mouvement proposé lors de cette CAP.

Le projet d'installation : (demande FO)

Les élus FO ont évoqué le projet d'installation des locaux pour les collègues du futur SIP.

L'accueil est situé au rez de chaussée, le service gestion au ...2^{ème} étage !

Les plans pour l'accueil ont été récemment adressés aux membres du CHS pour observations à émettre. (les nombreuses observations et propositions FO ont d'ailleurs été adressés aux membres du CHS -Administration , médecins de prévention, IHS et autres OS -)

Les élus, en possession de ce document, ont soulevé de nombreux points sur l'installation du hall et demandé que tous ces points soient étudiés avant réalisation des travaux. Ils ont surtout insisté sur le maintien du personnel de l'accueil SIP dans les actuels locaux de la Trésorerie durant les travaux qui dureront plusieurs mois. Cette mesure semble « raisonnable », elle présente de plus certains avantages : meilleure qualité du service rendu à l'usager, meilleure qualité de travail pour les agents concernés, etc...

En raison de l'absence de M. Le Clainche et M.Moriceau lors de cette CAP, la présidente, Mme Roger a souhaité présenter nos propositions en Comité de Direction dès le 10 novembre. Les élus FO ont immédiatement adressé un courrier présentant les interrogations, éventuelles modifications et solutions de repli... afin que le Directeur Régional prenne des mesures en complète connaissance de notre intervention lors de la CAP.

A l'issue du Comité de Direction, le Directeur Régional nous a informé qu'il souhaitait que ses services regardent les propositions émises et qu'une réunion se tienne ensuite rapidement afin de faire le point sur ce dossier...

Affaire à suivre...

Dernière nouvelle : une réunion est prévue jeudi 18 novembre avec les délégués en CTPD et la Direction...

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Grade :

Quotité de travail :

%



Affectation :

(déclare adhérer à F.O. DGFIP 76)

fait à

le
(signature)

➤ **66% de la cotisation syndicale est déductible** du montant de l'impôt sur le revenu.